



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecins

Question écrite n° 107488

Texte de la question

M. Christian Vanneste attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur la question de l'augmentation des violences à l'encontre des médecins. Début 2011, les chiffres des violences ont été publiés. L'Observatoire de la sécurité des médecins déclare 920 actes de violences signalés en 2010, pour 512 en 2009. 50 % des incidents recensés ont eu lieu en centre ville et 31 % en banlieue. Cette violence, plus souvent ciblée sur les généralistes, pousse les médecins à quitter leur cabinet. Ainsi, certains secteurs géographiques se retrouvent sans médecins. Selon l'Observatoire de la sécurité des médecins, 63 % des agressions seraient des menaces et agressions verbales, 25 % des vols ou tentatives de vol, 13 % des agressions physiques et 12 % du vandalisme. Cette montée de la violence contre les médecins concerne tous les départements, mais le plus grand nombre de ces incidents se situe dans la Seine-Saint-Denis, le Nord, le Val d'Oise et l'Isère. Il aimerait connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107488

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mai 2011, page 4412

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)